Plan d'action (phase 1) « Pas de temps pour surveiller, ma cour est pleine »

En juin dernier, le conseil fédératif (CF) de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) adoptait un plan d'action dont le slogan principal est « Pas de temps pour surveiller : ma cour est pleine ». Nous vous transmettons, par la présente, les informations ainsi que le matériel qui seront nécessaires à sa mise en œuvre.

Mise en contexte

Le plan d'action, élaboré par la FAE, vise à dénoncer l'alourdissement de la tâche des enseignantes et des enseignants engendré par les modifications au régime pédagogique, c'est-à-dire, l'imposition par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, des deux périodes de détentes obligatoires pour les élèves du primaire.

Rappelons que ces modifications entraînent, notamment, des impacts directs sur les services éducatifs puisque l'augmentation du temps consacré à la surveillance des élèves se traduit par une réduction du temps alloué aux autres activités découlant de la tâche éducative. Lorsqu'à cela s'ajoute la pression exercée par les directions sur le personnel enseignant visant l'obligation d'atteindre les cibles de réussite, les enseignantes et les enseignants se retrouvent pris au piège.

Plan d'action phase 1

Chaque membre recevra, par l'entremise des personnes déléguées, des affiches sur lesquelles sont imprimés les slogans suivants : « Ma cour est pleine », « J'offre du temps de récupération à mes élèves », « Je fournis l'encadrement nécessaire à mes élèves » et « J'organise des activités étudiantes ».

Nous vous invitons à :

- Installer ces affiches avant la tenue de vos rencontres de parents dans votre classe, dans votre école ainsi qu'autour de votre école afin de conscientiser ces derniers sur les impacts de l'ajout d'une deuxième période de détente en après-midi;
- 2. Répondre aux questionnements des parents à ce sujet, en leur indiquant que le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) et ses membres ne sont pas contre les récréations, mais bien contre les impacts provoqués par la façon dont elles ont été instaurées :
 - Allongement de la journée des élèves et des enseignantes et enseignants au primaire;
 - Affectation à la surveillance collective au détriment de la récupération, des activités étudiantes ou de l'encadrement.

Bref, il faut faire comprendre aux parents et au public que Rien ne sert d'en rajouter, notre cour est pleine!

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer par téléphone avec Pierre Morin au SERL au 450 978-1513.

Syndicat de l'enseignement de la région de Laval

1717, rue Fleetwood Laval (Québec) H7N 4B2

> Téléphone : 450 978-1513

Télécopieur : 450 978-7075 www.sregionlaval.ca Pierre Morig

Responsable de l'action-mobilisation

PM/eer